

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 février 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 février 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire trésorier.

2014-02-013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 février 2014, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 février 2014, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 28 janvier 2014

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Ratification d'embauche et de départ de personnel

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-02

5.2 Demande d'aide financière du Centre d'action bénévole Soulanges

5.3 Demande d'aide financière de l'organisme Montjoie en chanson

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

7.1

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

8.1 Nomination d'un représentant de la Municipalité au conseil d'administration de l'organisme Cobaver-VS

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

10.1

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

12.1 Nomination du représentant désigné auprès du réseau BIBLIO

13. RÈGLEMENTS

13.1 Adoption du Règlement no 130-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

17.1 Motion de félicitations à l'endroit de Robert Sauvé

17.2

17.3

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-014

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 28 JANVIER 2014

Le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 28 janvier 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du 28 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-016

RATIFICATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DE PERSONNEL

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois de janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-017

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS NUMÉRO 2014-02

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-02;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-02 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-018

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Centre d'action bénévole Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 100 \$ au Centre d'action bénévole Soulanges afin de les aider à poursuivre leur mission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-019

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ORGANISME MONTJOIE EN CHANSON

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme Monjoie en chanson a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 75 \$ à l'organisme Montjoie en chanson dans le cadre de la cinquième édition de leur concours de chant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-020

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME COBAVER-VS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des bassins versants de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) est un organisme de planification et de coordination d'actions en matière de gestion de l'eau qui détient le mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE) à l'échelle du bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE le COBAVER-VS œuvre à regrouper tous les intervenants de divers secteurs d'activités ayant un impact sur l'eau du territoire de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'à la table de concertation siègeront les acteurs et les usagers de l'eau provenant de multiples secteurs d'activité;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Municipalité de Saint-Polycarpe d'avoir un représentant au sein de l'organisme COBAVER-VS;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme le conseiller Pascal Pilon représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe au sein du Conseil des bassins versants de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-021

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO

CONSIDÉRANT l'importance pour la Municipalité de Saint-Polycarpe d'avoir un représentant auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie (Réseau biblio);

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal nomme la conseillère Virginie Damien représentante désignée de la Municipalité de Saint-Polycarpe au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-02-022

RÈGLEMENT NO 130-2014 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 130-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 130-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est donnée par la conseillère Guylaine Myre à l'endroit de Robert Sauvé qui a été nommé « Pionnier de Soulanges 2013 » lors de la soirée Cuvée 2014 vins et fromages de l'Association des gens d'affaires de Soulanges.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Rencontre avec Lucie Charlebois, députée – subventions et divers dossiers
- Relocalisation de la caserne
- Prière avant la réunion
- Dossier sur l'avenir du Centre sportif Soulanges
- Tournée des luminaires défectueux
- Cours d'eau Grand Marais – inondations
- Recrutement de personnel au Centre sportif Soulanges
- Rencontres avec le maire de Saint-Télesphore
- Journée plein-air – remerciements aux bénévoles
- Tournoi de hockey – fin de semaine du 8 et 9 février 2014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Journée plein-air
- Droits acquis sur les lots de Daniel Graham

- Honneur à M. Normand Bourgon – acte de bravoure
- Remerciements au personnel du déneigement municipal
- Horloge et monument
- Parc et jeux d'eau
- Dette de la municipalité

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance ordinaire du 10 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier